

PERMANENCE D'INFORMATION

Producteur indépendant d'énergie solaire, TSE projette l'installation d'ombrières agrivoltaïques sur la commune de Grand Auverné.

Cette installation permet de concilier activité agricole et production d'énergie, et permettra par ailleurs de limiter les effets des pics de chaleurs et de l'évapotranspiration sur les cultures.

Prévue pour une durée de 40 années, l'installation est totalement réversible.



Une permanence d'information est prévue le 23 octobre de 17h à 19h, salle des fêtes

